

Tarif TTC au 01/06/2024

TRANSACTION – VENTE

Pour un prix de vente inférieur ou égal à 80000€ : 8 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 6000€ TTC.

Pour un prix de vente compris entre 80000€ et 120000€ : 7 % TTC du prix de vente.

Pour un prix de vente compris entre 120000€ et 200000€ : 6 % TTC du prix de vente.

Pour un prix de vente compris entre 200000€ et 350000€ : 5 % TTC du prix de vente.

Pour un prix de vente supérieur ou égal à 350000€ : 4 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur (hors projet de vente) : 200€ TTC (*remboursé en cas de mandat de vente avec l'agence*)

Etablissement du compromis de vente par l'agence : 300€ TTC à la charge de l'acquéreur

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail
 - Charge bailleur : 10€ / m2 en zone tendue – 8€ / m2 en zone non tendue
 - Charge locataire : 10€ / m2 en zone tendue – 8€ / m2 en zone non tendue
- Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée / sortie)
 - Charge bailleur : 3€ / m2
 - Charge locataire : 3€ / m2
- Honoraires de location et rédaction de bail pour parking, garage, annexe
 - Charge bailleur : 150€ par lot
 - Charge locataire : 150€ par lot

